

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : TRAMADOG 50 SOLUTION INJECTABLE POUR CHIENS, Solution injectable

Titulaire : LABORATOIRE TVM

Composition : Tramadol (sous forme de chlorhydrate) 43,9 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/0829924 8/2018

Date de décision : 28/03/2018